

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 juillet 2023

---

ACCÉLÉRATION DE LA RECONSTRUCTION ET DE LA RÉFECTION DES BÂTIMENTS  
DÉGRADÉS OU DÉTRUITS AU COURS DES VIOLENCES URBAINES SURVENUES DU 27  
JUN AU 5 JUILLET 2023 - (N° 1537)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 125

présenté par  
Mme Robert-Dehault

-----

**TITRE**

Après le mot :

« détruits »,

insérer les mots :

« par les émeutiers ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ces violences urbaines ne sont pas le fait de l'immense majorité des contribuables qui ont subi ces saccages mais d'une partie de la population habituée à la violence. Cet amendement vise à préciser le titre du projet de loi afin de nommer les responsables de ces violences urbaines.